



Post Play Express

Vol.5, No.1, Septembre, 2013

BIENVENUE À LA SAISON 2013-2014

C'est avec grand plaisir et anticipation que j'assumerai à nouveau la responsabilité d'éditer Post Play Express pour cette nouvelle saison. Comme par les années passées, il est prévu de publier un numéro mensuel de septembre 2013 à juin 2014.

Post Play Express sera publié en anglais et en français. Les membres du Conseil national, qui sont les superviseurs et interprètes provinciaux, aussi bien que les membres de l'exécutif national, seront sollicités pour produire des articles sur des sujets de leur choix.

Néanmoins, les membres en général et, particulièrement, les membres des exécutifs provinciaux sont invités à soumettre des articles qui pourraient intéresser les membres dans tout le Canada.

Si vous souhaitez que certains thèmes soient traités dans Post Play Express, veuillez remplir l'enquête en cliquant sur le lien suivant : <http://www.surveymonkey.com/s/HYTPFKG>

Paul Deshaies
Éditeur de Post Play Express

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACAB

L'ACAB a tenu son Assemblée générale annuelle du 20 au 22 septembre dernier à Montréal. Voici des extraits des rapports soumis par les membres de l'exécutif à cette occasion :

Rapport du président

« J'ai peine à croire que mes quatre années à titre de président tirent à leur fin. Il me semble que l'assemblée de St. John's s'est déroulée tout récemment, ...en 2009.

Nous avons connu des résultats très positifs et des moments de grande tristesse. Pourtant, comme organisme, nous continuons de grandir et, je l'espère, de prospérer.

Nous avons implanté le PNCO. Nous avons commencé à passer l'examen en ligne. Nous avons relancé le camp de l'ACAB en 2010 et 2011. Nous raffinons cette mesure grâce à un comité du camp. Nous voyons de nouvelles figures autour de la table du Conseil. Nous observons la nouvelle vague d'officiels licenciés de FIBA s'affirmer sur la scène internationale. Nous injectons un nouveau souffle au Comité des évaluateurs nationaux tout en continuant de promouvoir la constance dans tout le pays. Nous voyons de nouveaux officiels qui ont l'opportunité de se faire valoir, de s'améliorer au niveau local ainsi qu'aux niveaux U15 et U17. De nouvelles figures se pointent aux tournois printaniers et apportent un vent de fraîcheur aux championnats nationaux tout en bénéficiant d'une expérience inestimable qui devrait leur permettre d'être de meilleurs officiels. Nous continuons d'entretenir des liens solides avec Canada Basketball, le SIC et l'ACSC. FIBA et surtout FIBA Americas connaissent mieux l'ACAB grâce à notre relation étroite avec Canada Basketball. Nous poursuivons le travail avec et grâce à nos associations provinciales dans la poursuite de notre objectif de constance nationale par le biais en particulier du PNCO et de l'examen national.

Les points mentionnés se sont réalisés seulement par le travail inlassable et la coopération des membres du Conseil national, incluant mes collègues de l'exécutif, qui travaillent inlassablement au nom des officiels de basketball de tout le pays. Je remercie sincèrement tous et chacun d'entre vous pour vos efforts et ceux d'autres personnes dans vos provinces respectives qui contribuent à l'avancement de l'ACAB.

Le vice-président Ted s'est chargé des rencontres en personne avec Canada Basketball incluant son Assemblée générale annuelle à laquelle je n'ai pu participer à cause d'obligations professionnelles. Paul a continué de produire Post Play Express en plus de remplir son rôle d'interprète national. Les contributions des membres du Conseil à Post Play Express en ont rendu la lecture très intéressante. Jim C. continue de figurer la liste des évaluateurs nationaux et a piloté l'organisation de leur rencontre ce week-end en plus de raffiner le PNCO. Dave a travaillé sans relâche au niveau de la scène internationale avec l'organisation d'un stage de certification/recertification FIBA tenu à Montréal en octobre dernier ainsi qu'avec le comité du camp. Markku, comme vous le savez, continue de prendre soin de notre argent. À chacun de vous, merci de vos efforts et de votre soutien indéfectible à l'ACAB et à moi, personnellement, comme président. »

Rapport du vice-président

« Chacune de mes quatre années à la vice-présidence a connu de nouveaux défis et des opportunités diverses. Il y a aussi les dossiers habituels liés au mandat de vice-président. L'aspect le plus constant de l'appartenance à l'exécutif est l'engagement et le travail de chacun de mes collègues. Dans mes rapports antérieurs, j'ai généralement conclu sur cette note et avec mon appréciation envers ces collègues. Cette année, je voulais souligner cette dimension d'entrée de jeu. Je siège au Conseil national depuis 25 ans, la majorité d'entre elles à titre d'interprète de l'Ontario. L'aptitude du Conseil à faire face avec succès à des situations difficiles m'a toujours impressionné. Les nombreuses personnes qui ont siégé au sein de l'exécutif au cours des années ont exercé le leadership qui a fait de l'ACAB la voix significative des officiels qu'elle est devenue. Au meilleur de ma connaissance, aucun autre pays ne possède ce genre de corps indépendant reconnu qui représente les intérêts uniques et particuliers des officiels de basketball.

Les officiels pour les tournois printaniers – Championnats masculins et féminins du SIC et de l'ACSC – sont assignés selon les contrats avec ces deux organismes. Il n'y a pas de flexibilité avec le SIC sur la provenance des officiels et les choix sont faits par les provinces. L'ACSC permet une certaine flexibilité à l'intérieur des directives du contrat qui assurent que les officiels proviennent de provinces possédant des équipes évoluant au sein de l'ACSC. Chaque allocation de nominations se fait en consultation avec l'exécutif.

Les tournois estivaux exigent la collecte des mêmes données, mais permet beaucoup plus de flexibilité dans l'attribution des nominations. Évidemment, l'ACAB n'a rien à dire sur le choix des sites de ces tournois. Ici aussi, l'attribution des nominations se fait en consultation avec l'exécutif. La moitié des nominations vont à la province hôte dans la mesure du possible et les coûts de transport entrent en ligne de compte. L'Ontario, en raison du nombre de ses officiels et de sa situation géographique centrale, reçoit des nominations additionnelles. J'ai aussi tenté de m'assurer qu'au cours des années, chaque province délègue des arbitres aux tournois masculins et féminins. Un aspect qui prend une importance grandissante est le nombre d'officiels possédant une expérience d'arbitrage à trois et détenteurs du niveau 3 du PNCO. Les provinces devraient chercher des occasions, de concert avec les organismes scolaires, locaux et provinciaux, pour certifier des officiels au niveau 3.

J'ai travaillé avec Canada Basketball sur une couple de dossiers. Tout d'abord, les mécaniques 3X3 ont été définies avec Ron Yeung et distribuées. Il nous reste à incorporer l'enseignement de ces mécaniques simples dans nos programmes de formation. FIBA considère 3X3 comme un phénomène en croissance et cela créera de nouvelles opportunités pour les officiels. Pour cela et pour assurer un service davantage constant, il faut assurer que les officiels canadiens connaissent les règles FIBA du 3X3 et les mécaniques CB/ACAB. J'ai représenté l'ACAB au sein du Comité des Championnats nationaux de CB par le biais de nombreuses conférences téléphoniques. L'ACAB est membre de Canada Basketball et, à ce titre, j'ai assisté à l'Assemblée générale annuelle de cet organisme à Toronto.

Lors de la dernière réunion du Conseil, j'ai demandé aux membres de me faire parvenir leurs observations à propos du site internet. Je n'ai reçu qu'une réponse, mais j'estime encore que nous devrions changer complètement de direction, soit en allant vers Canada Basketball ou une solution plus simple avec un site du type Wordpress. »

Rapport du président sortant

“Je saisis l'occasion pour remercier l'exécutif et le Conseil national pour leur appui au cours des deux dernières années. Ce sont des circonstances difficiles qui ont mené à ma nomination comme Président sortant, mais ce fut pour moi une expérience fort agréable. Ceci est mon dernier rapport au Conseil. Je vais commenter mon travail dans le dossier international et à propos du camp de l'ACAB.

STAGE DE CERTIFICATION/RECERTIFICATION FIBA

Le stage de certification/recertification FIBA tenu l'année dernière à Montréal a présenté un défi significatif. Plus particulièrement, il fallait déterminer la façon d'identifier et d'inviter les officiels appelés à se certifier. Nous avons discuté de cela en long et en large à l'AGA de 2012 et il suffit de dire que ce ne fut pas un processus de tout repos. J'ai été impressionné par le niveau de condition physique des candidats. Il a été très agréable et excitant de les voir tous réussir le “beep test”. À ma connaissance, tous ont aussi réussi l'examen. Malheureusement, tous les nouveaux candidats ne se sont pas qualifiés lors de l'évaluation sur le terrain. Félicitations à tous les élus dont la liste a été diffusée antérieurement.

NOMINATIONS INTERNATIONALES

Ci-dessous se trouve la liste des nominations internationales offertes cette année aux officiels canadiens. Le nombre a augmenté comparativement à l'année dernière. Il a souvent été mentionné que la majorité des nominations viennent directement de FIBA ou de FIBA Americas. Il s'avère quasi impossible d'assurer à tous nos officiels FIBA une occasion de voyager. Nous ne pouvons pas faire grand-chose d'autre que continuer à demander à Canada Basketball de faire du lobby en notre nom pour obtenir davantage de voix dans le processus.

CAMP DE L'ACAB

À notre AGA de l'an dernier, nous avons remis sur pied un comité pour examiner le statut du camp de l'ACAB. Bruce Covert, Warren Poncsak, Roger Caulfield et moi-même avons travaillé sur ce projet. Nous avons conclu que le camp devrait se concentrer sur l'identification de candidats potentiels pour une certification FIBA, mais en raison du nombre actuel de détenteurs de licences internationales, il serait mal avisé de tenir un camp en 2013. L'exécutif a reçu notre rapport à sa réunion à Ottawa en mars 2013. L'exécutif aurait l'intention d'organiser un camp l'an prochain en fonction du nombre actuel d'officiels FIBA et de ceux qui entendent renouveler leur certification à la prochaine occasion.”

Nominations internationales 2013					
Nom	Prénom	Tournoi	Pays	Dates	Accepté
Seibel	Steve	Ligue FIBA Americas	Mexique	Fév 1-3	Oui
Weiland	Michael	Ligue FIBA Americas	Mexique	Fév 1-3	Oui
Seibel	Steve	Ligue FIBA Americas	Mexique	Mars 22-24	Oui
Weiland	Michael	4 Final FIBA Americas	Porto Rico	Avril 5-7	Oui
Donnelly	Neil	4 Final FIBA Americas	Porto Rico	Avril 5-7	Oui
Critch	Scott	U16 Masculin FIBA Americas	Uruguay	Juin 11-15	Oui
Del Col	Anna	U16 Féminin FIBA Americas	Mexique	Juin 19-23	Oui
Stohart	Perry	Championnat du monde FIBA U19 Masculin	République tchèque	Juillet	Oui
Kenyon	Reid	Universiades	Russie	Juillet 6-17	Oui
Lasuik	Karen	Universiades	Russie	Juillet 6-17	Oui
Malo	MP	U19 Féminin	Lettonie	Juillet 18-28	Oui
Seibel	Steve	Coupe continentale Tuto Marchand	Porto Rico	Août 22-26	Oui
Seibel	Steve	Championnat masculin FIBA	Vénézuéla	Août 30-Sept 11	Oui
Weiland	Michael	Championnat masculin FIBA	Vénézuéla	Août 30-Sept 11	Oui
Herbert	JP	Jeux de la Francophonie	France	Sept 6-14	Oui
Stehlik	Rich	Canada-Jamaïque Hors-concours	Canada	Été	Oui
Gauthier	Seb	Canada-Jamaïque Hors-concours	Canada	Été	Oui
Astles	Geoff	Canada-Jamaïque Hors-concours	Canada	Été	Oui
Lasuik	Karen	Championnat féminin FIBA Americas	Mexique	Sept 22-28	Oui
Seibel	Steve	Coupe intercontinentale FIBA	Brésil	Oct. 4-6	Oui

Rapport du secrétaire-trésorier

“À titre de secrétaire-trésorier, mes tâches premières consistent à m'occuper des finances de l'ACAB et des statistiques sur les membres. Je fais également partie du Comité des évaluateurs nationaux. Cette année, j'étais l'un des trois A/És au Championnat féminin du SIC à Regina. Toute l'organisation a été de première classe grâce entre autres à Matthew Rosgen, Dave Werry and Warren Poncsak qui ont pris charge des différents arrangements pour le tournoi.

1. Statistiques des membres en date du 30 juin, 2013

Le nombre total de membres a diminué de 146. Il y a actuellement 4 024 membres de l'ACAB.

2. États financiers de l'ACAB (2012-2013) Revenus

Le fonds de roulement a augmenté de 4 107,32\$. Étant donné qu'il n'y a pas eu de camp, les revenus prévus ne se sont pas réalisés. Le retour sur les chemises et coupe-vent ont été considérablement plus élevés que ce qui était prévu. Canada Basketball contribue 1,00\$ par membre envers le développement des officiels et des sommes pour la traduction de Post Play Express, le site internet et le PNCO. CB défraie aussi des dépenses des officiels qui vont en compétition internationale et contribue au financement du stage de certification/re-certification.

3. États financiers de l'ACAB (2012-2013) Dépenses

Les coûts relatifs à l'arbitrage domestique se sont avérés près des sommes budgétées. Cette catégorie couvre les tournois estivaux et les déplacements d'officiels aux championnats de l'ACSC. Les frais de voyage ont légèrement augmenté dû au fait que l'ACSC a adopté le système à trois arbitres pour le championnat féminin. Les coûts pour les championnats U17 ont été minimes en raison de la tenue des Jeux du Canada qui couvrent toutes les dépenses des officiels. Les coûts apparaissant au budget sont les données de l'été 2012, car ces dépenses ont été encourues après le 30 juin 2012.

Les coûts de formation ont été inférieurs aux sommes budgétées. Les provinces ont utilisé l'argent accordé aux stages de formation de sorte que les montants du budget proposé sont plus élevés que ceux de l'année précédente. L'argent pour le développement est là pour toutes les provinces qui souhaitent former des évaluateurs du PNCO et inviter des évaluateurs nationaux pour observer des candidats au niveau 4. Ces sommes n'ont pas été utilisées l'année dernière. L'Alberta a invité Nancy Éthier et Warren Poncsak à leur Championnat collégial provincial comme formateurs et observateurs de candidats au niveau 4. Cet argent a été affecté aux stages de formation. De plus, aucune dépense n'a été encourue pour le camp de l'ACAB non plus que pour la traduction. Les coûts relatifs aux évaluations ont été proches des montants budgétés. Les coûts de fonctionnement demeurent stables. Les dépenses liées aux réunions ont été légèrement supérieures surtout au niveau de l'AGA. Les dépenses au chapitre de la publicité ont été inférieures aux montants budgétés. Les cotisations FIBA n'ont été facturées qu'après le 30 juin et apparaîtront au budget de l'année prochaine. De plus, seulement cinq des dix provinces ont fait appel aux bourses accordées pour la participation à des camps. Étant donné qu'à mon avis, les bourses devraient être entièrement utilisées, je suggère que, peut-être, toute portion non utilisée pourrait être accordée aux provinces ayant déjà pris avantage de ce programme. L'échéance pourrait être fixée au 1er juin après quoi, toute somme inutilisée pourrait être distribuée.

3. CABO Budget (2013-2014)

Le budget pour 2013-2014 montre des revenus de \$141,705.00 et des dépenses de \$153,540.00. Cela permet de maintenir tous les programmes à leur niveau présent. Le déficit prévu est lié essentiellement au stage des

évaluateurs nationaux tenu à l'occasion de l'AGA à Montréal.

En terminant, je souhaite remercier les membres de l'exécutif et tous les autres qui vouent des heures incalculables au service de l'ACAB. Aussi, un immense merci à tous les membres du Conseil national qui constituent la colonne vertébrale de l'ACAB."

Rapport du responsable de la formation

"Comité des évaluateurs nationaux

La composition du Comité des évaluateurs nationaux poursuit son évolution. Cette année, nous avons ajouté Tom Christie (Ontario) et Cam Moskal (Manitoba). La modification la plus importante a consisté à accroître le nombre d'évaluateurs à trois pour chaque tournoi national où est utilisé le système à trois officiels. Le système à trois officiels a été implanté il y a plusieurs années, mais nous avons continué à utiliser deux évaluateurs selon une tradition de longue date. Il s'agit d'un changement majeur et, comme toute chose, il faudra une période d'adaptation pour rendre ce système efficace et efficient. Les bienfaits, je crois, seront de plus en plus évidents à mesure que nous raffinons le processus. Voici quelques points qui, à mon avis, en tireront profit :

- Accroître le nombre d'occasions pour les membres du Comité des évaluateurs nationaux de prendre part aux championnats nationaux printaniers. Avec seulement deux évaluateurs, la rotation s'avérait relativement limitée*
- Offrir à certains évaluateurs l'occasion de participer à ces tournois alors qu'ils pourraient n'avoir pas été considérés dans une équipe à deux évaluateurs*
- Offrir de plus nombreuses occasions de participer aux nouveaux membres nommés au cours des quatre dernières années et qui sont très aptes à travailler aux six tournois concernés*
- Faciliter la tenue de stages de formation aux sites de ces tournois tel que demandé par les provinces au cours des dernières années*
- La charge de travail lors de ces tournois est passablement lourde et il s'avère difficile pour les A/Es d'être efficaces lorsqu'il s se retrouvent seulement à deux. Partager le travail à trois va alléger cette pression*
- Les tournois 17U à l'été sont particulièrement chargés et le partage du travail à trois facilitera le processus*
- Permettre aux évaluateurs de passer plus de temps avec les officiels, surtout lors des entretiens d'après match. Ils doivent souvent se presser pour aller observer la rencontre suivante et ne disposent pas d'un temps suffisant pour tenir un entretien plus complet après chaque match. Et j'estime que ce moment est le plus propice pour passer du temps avec les officiels*
- Disposer d'une troisième opinion facilitera la sélection pour les matchs subséquents. Le rôle de l'évaluateur en charge devra être clairement défini*
- Permettre un mentorat accru au profit des officiels du tournoi, surtout aux championnats 17U. Un évaluateur peut remarquer certains éléments que les deux autres peuvent avoir manqués parce qu'ils sont très occupés. Il est ardu d'évaluer et de tenter de suivre l'action tout en prenant des notes, etc.*
- Améliorer le processus d'évaluation dans le cadre du PNCO, surtout aux tournois 17U*
- Je crois que cela favorisera la constance au niveau des mécaniques, de la gestion de match, etc. du fait que nous ayons un plus grand nombre d'évaluateurs travaillant ensemble*
- Globalement, un plus grand nombre d'occasions de travailler au niveau national pour les évaluateurs profitera à leur province de provenance. Ce changement porte à 22 le nombre de nominations annuelles. Le*

Comité se compose actuellement de 31 personnes de sorte qu'à chaque année, seulement 9 personnes ne recevront pas de nomination.

Une rencontre des évaluateurs nationaux a été organisée à l'occasion de l'AGA de l'ACAB. Tous les membres du Comité ont été invités et, je le crois, les participants tireront profit de présentations faites par différentes personnes.

Je souhaite à nouveau remercier les assignateurs/évaluateurs qui ont participé aux championnats nationaux cette année, au printemps et à l'été. Le temps et l'énergie déployés à aider les officiels se reflètent dans les commentaires reçus de la part de ces officiels.

Encore une fois, merci aux autres membres de l'exécutif qui travaillent très fort en votre nom. Je me réjouis de servir à leurs côtés. »

Rapport de l'interprète national

Examen sur les règles

J'ai préparé l'examen national sur les règles en français et en anglais. Les interprètes provinciaux ont participé activement à la préparation de l'examen. Le webmestre, Matthew Koivisto, a géré l'examen de façon remarquable et a résolu les difficultés qui ont pu se présenter. L'examen sera à nouveau administré en ligne à l'automne 2013. Si chacun respecte les directives prescrites, (on m'a appris que ce n'était pas toujours le cas), l'examen sera écrit de façon uniforme dans tout le Canada.

Changement de règles pour 2013

Il n'y a pas de changement de règles pour la saison 2013-2014. Toutefois, au niveau national du SIC et de l'ACSC, la règle du non-charge sera en application.

Voici ce que dit la règle:

Le but de la règle du demi-cercle de non-charge est de ne pas récompenser un joueur défenseur qui a pris une position sous son propre panier dans le but d'obtenir une faute offensive d'un joueur attaquant qui est en contrôle du ballon et pénètre vers le panier.

Pour appliquer la règle du demi-cercle de non-charge :

(a) le joueur défenseur doit avoir les deux pieds à l'intérieur de la zone du demi-cercle de non-charge. La ligne du demi-cercle de non-charge ne fait pas partie de la zone du demi-cercle de non-charge.

(b) le joueur attaquant doit s'engager vers le panier en traversant la ligne du demi-cercle de non-charge et tirer ou passer tout en étant en l'air.

La règle du demi-cercle de non-charge ne doit pas être appliquée et tout contact doit être jugé selon les règlements habituels (par ex : principe du cylindre, principe de charge/obstruction) :

(a) pour toutes les situations de jeu se produisant en dehors de la zone de demi-cercle de non-charge et également pour celles se déroulant entre la zone du demi-cercle de non-charge et la ligne de fond.

(b) pour toutes les situations de jeu au rebond quand, après un tir le ballon rebondit et qu'une situation de contact se produit,

(c) pour tout usage illégal des mains, des bras, des jambes ou du corps que ce soit pour un joueur attaquant ou un joueur défenseur.

Exemple 1

A4 tente un tir en suspension qui commence depuis l'extérieur de la zone du demi-cercle de non-charge et charge B4 qui est à l'intérieur de la zone du demi-cercle de non-charge

Interprétation :

Action légale d'A4 puisque la règle du demi-cercle de non-charge s'applique.

Exemple 2

A4 dribble le long de la ligne de fond et, après avoir atteint la zone derrière le panier saute en diagonale ou en arrière et charge B4 qui est en position légale de défense à l'intérieur de la zone de demi-cercle de non-charge.

Interprétation :

A4 commet une charge. La règle du demi-cercle de non-charge ne s'applique pas puisque A4 est entré dans la zone du demi-cercle de non-charge à partir du terrain de jeu directement derrière le panier et la ligne imaginaire le prolongeant.

Exemple 3

Le tir au panier d'A4 touche l'anneau et une situation de rebond se produit. A5 saute, attrape le ballon et charge B4 qui est en position légale de défense à l'intérieur de la zone de demi-cercle de non-charge.

Interprétation :

A5 est commet une charge. La règle du demi-cercle de non-charge ne s'applique pas.

Exemple 4

A4 s'engage au panier et est en action de tir. Au lieu de terminer son tir au panier, A4 passe le ballon à A5 qui le suit. A4 charge alors B4 qui se trouve dans la zone du demi-cercle de non-charge. Au même moment, A5, avec le ballon en mains est en train de s'engager directement vers le panier pour marquer.

Interprétation :

A4 commet une charge. La règle du demi-cercle de non-charge ne s'applique pas car A4 utilise illégalement son corps pour ouvrir le chemin du panier à A5.

Exemple 5

A4 s'engage au panier et est en action de tir. Au lieu de terminer son tir au panier, A4 passe le ballon à A5 qui se tient dans le coin du terrain de jeu. A4 charge alors B4 qui se trouve dans la zone du demi-cercle de non-charge.

Interprétation

L'action d'A4 est légale. La règle du demi-cercle de non-charge s'applique.

Exemple 6

Le défenseur B1 a établi une position avec les deux pieds au sol complètement dans le demi-cercle de non-charge et face à A1 qui a amorcé une action vers le panier. A1 saute, relâche un tir au panier et ensuite charge B1. Les deux joueurs tombent au sol. Le ballon (a) entre dans le panier, (b) rebondit de l'anneau créant ainsi une situation de rebond.

Interprétation:

En (a) et (b), il n'y a aucune infraction de la part de A1 ni de B1 et en (a), le jeu reprend par une remise en jeu de l'équipe B depuis sa ligne de fond et, en (b), le jeu se poursuit par l'action du rebond.

Exemple 7

A1 dribble vers le panier, entre dans le demi-cercle de non-charge et commence l'action de tirer au panier. Avant de quitter le sol et avec le ballon en mains, A1 charge B4 qui se trouve à l'intérieur du demi-cercle de non-charge, en position défensive légale.

Interprétation :

A1 commet une charge. La règle de non-charge ne s'applique pas.

NOTE: Lorsque s'applique la règle de non-charge, le résultat est un non-appel à moins que le défenseur fasse quelque chose d'incorrect autre que de se trouver dans la zone de non-charge.

En complément :

À la rencontre des A/És, la question suivante a été soulevée :

« Si un sifflet retentit par erreur, (une charge est appelée incorrectement et le défenseur se trouve également dans le demi-cercle de non-charge), quelle devrait être la procédure? »

La réponse fut la suivante :

« Si une faute est appelée, elle ne devrait pas être annulée. Étant donné que ce ne peut pas être une charge, c'est un bloc. Dans d'autres situations, il se produit qu'un officiel anticipe un contact et siffle alors que rien ne se produit. Vous vivez avec. »

Toutefois, la question a été posée au président de la Commission technique de FIBA et il a offert le commentaire suivant :

« Aussi gênant que ce puisse être, un sifflet incorrect peut être annulé, si la situation s'y prête. Inutile de dire qu'un sifflet inopportun devrait pas se produire si l'officiel voit tout le jeu, comprend la règle et ne se trouve pas hors-position de façon à provoquer une supposition. Selon ma philosophie personnelle, un officiel gagnera en crédibilité en corrigeant une erreur plutôt que de pénaliser le mauvais joueur (injustement, dois-je ajouter). Encore plus, si nous choisissons cette dernière voie dans le but de « vendre » un mauvais sifflet, cela pourrait devenir une échappatoire commode et habituelle pour ce qui est en réalité un mauvais appel. »

Ainsi, si l'un des partenaires de l'arbitre qui appelle incorrectement une charge est positivement convaincu que l'appel est incorrect parce que le défenseur se trouvait complètement dans le demi-cercle de non-charge, et n'a rien fait de « mal », il peut rapidement parler à son collègue et l'appel peut être annulé. Cela ne devrait pas être pratique courante.

Dans un tel cas, voici la procédure à suivre :

- **Si le ballon est entré dans le panier, compter le panier et accorder une remise en jeu à l'équipe en défense.**
- **Si le ballon a été relâché (fin du contrôle d'équipe), utiliser la flèche de possession. Si elle favorise l'équipe en attaque, remettre l'appareil des 24 secondes à 14 s'il affiche 13 secondes ou moins. S'il affiche 14 ou plus, le laisser tel quel.**

- Si le joueur en l'air a encore le ballon en mains au moment du contact et du sifflet inopportun annonçant une charge, accorder une remise en jeu à l'équipe qui en avait le contrôle avec une remise à 14 si l'appareil affiche 13 secondes ou moins, ou sans remise si l'affichage est de 14 secondes ou plus, car le jeu a été interrompu pour une raison ne concernant aucune des deux équipes.

Points d'insistance

In 2011, Canada Basketball a mis de l'avant trois points d'insistance afin d'encourager l'application de certaines règles de façon à mieux refléter l'intention et l'esprit desdites règles. Les trois points d'insistance sont: (1) le marcher, (2) le contact illégal et (3) la communication entre les entraîneurs et les officiels. Ces trois points d'insistance sont toujours d'actualité et on devrait rappeler aux officiels de porter une attention particulière à ces règles.

NOUVEL EXÉCUTIF DE L'ACAB

Cette année en était une d'élections, car les mandats de 2 ans de tous les officiers arrivaient à échéance. Le président Jim Walsh complétait son deuxième mandat et ne pouvait renouveler en vertu de nos règles qui empêchent le président de servir plus de deux mandats consécutifs.

Le président sortant Dave Morphy a présidé le processus d'élections:

- Au poste de président, Ted Montgomery, de l'Ontario, a été élu par acclamation.
- Au poste de vice-président, deux personnes s'étaient portées candidates: Roger Caulfield, de Nouvelle-Écosse, et Mike Thomson, de Colombie-Britannique. Roger Caulfield a été élu.
- Au poste de secrétaire-trésorier, Markku Peuhkurinen, de l'Ontario, a été reconduit par acclamation.
- Au poste de responsable de la formation, Jim Cervo, de la Colombie-Britannique, a été reconduit par acclamation.
- Au poste d'interprète national, trois personnes s'étaient portées candidates: Paul Deshaies, du Québec, Tim Laurain, de l'Ontario, and Morgan Munroe, de l'Alberta. Paul Deshaies a été réélu.
- Jim Walsh occupera le siège de président sortant.

BONNE SAISON À TOUS!